

14 janvier 2019

Etudiants en partance pour la Métropole

Première réunion d'information

**Mardi 15 janvier, à 10h et à 13h30,
au centre administratif de la province Sud**



Partir faire ses études en Métropole est une véritable aventure ! Pour accompagner les jeunes de la province Sud dans cette démarche et les aider à bien préparer leur premier départ, la collectivité propose un parcours d'accompagnement. 270 futurs étudiants primo partants en Métropole sont invités à la première réunion d'information qui se déroule ce mardi 15 janvier à 10h et à 13h30.

Boursiers ou pas, plusieurs centaines d'étudiants calédoniens suivent des études chaque année en Métropole. Actuellement, plus de 320 étudiants sont aidés par la province Sud pour leurs études en Métropole, dont 150 nouveaux boursiers ou aidés qui ont démarré leurs études en octobre 2018. C'est pourquoi la province Sud s'attache à les informer et à les accompagner au mieux, dès leur premier départ.

Tout ce qu'il faut pour se préparer sereinement

Au cours de cette réunion, plusieurs sujets seront abordés :

- Le calendrier des démarches (Parcoursup, dossier social étudiants, logement...)
- Présentation des ateliers d'inscriptions en études supérieures organisés par la direction de l'Education de la province Sud (DES) durant 3 mois, de janvier à fin mars (190 futurs étudiants reçus en 2018, dont 57% de non-boursiers)
- Les aides provinciales (notification, versement, complémentarité...)
- Les départs groupés vers la Métropole au mois d'août (le voyage, le séjour à Paris, le départ vers sa ville d'accueil...)

Un véritable parcours de soutien

- Deux réunions sont prévues respectivement en avril et en juillet prochains, avant le premier départ groupé au mois d'août.
- Le Bureau d'information et d'aides aux étudiants (BIAE) de la province Sud sera également présent sur la chaîne d'inscription à l'Université de la Nouvelle-Calédonie qui a lieu du 16 au 31 janvier 2019 à l'UNC.
- **Le guide édité chaque année et destiné aux étudiants en Métropole est téléchargeable sur le site de la province Sud : <https://www.province-sud.nc/sites/default/files/1828359/GUIDE%20METROPOLE-19-20.pdf>**

Pour plus de renseignements :
Marion Le Roy, service de la Communication, au 20 31 10